ISSN 0995 - 8584

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons...»

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15
E-mail : anffmrfa@gmail.com
Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 273 - 2e trimestre - 30 juin 2020

CARRE DE LA DIVISION 40 DU CIMETIERE PARISIEN D'IVRY

La réunion consacrée aux inhumations de nouveaux-nés sur le carré en herbe de la division 40 du cimetière d' Ivry où ont été inhumés au cours de la guerre de nombreux fusillés de l'Ile-de-France s'est tenue le 2 juin dernier en présence pour les associations de Résistance de notre association, de celle des familles de fusillés du Mont Valérien et de l'Ile de France et d'Edgard de BORTOLI dont le père fusillé à Balard a été inhumé dans ce carré, du Cpl, de l'Anacr, de la Fndirp. C'est Edgard qui, à notre cérémonie d'octobre 2019, au cimetière, a attiré notre attention sur ces inhumations puis en février et mars dernier sur l'augmentation continue de leur nombre. Pour la ville de Paris, le conseiller mémoire de Mme HIDALGO, les représentants des cabinets de Mme VIEU-CHARIER, adjointe au maire chargée de la mémoire et des Anciens Combattants, et de Mme KOMITES adjointe chargée des espaces verts et des cimetières. M Sylvain ECOLE, chef du service des cimetières, était également présent pour apporter son expertise. Cette réunion faisait suite à une intervention de notre association en octobre dernier. A l'époque, Mme KOMITES avait répondu à Mme VIEU-CHARIER qu'il n'y avait pas de tombes creusées sur ce carré. Nos associations avaient toutes décidé d'écouter la position de la ville sans commencer à négocier des arrangements. Notre association est restée fidèle à son objectif : l'arrêt immédiat des inhumations et la remise en état du carré du souvenir. Parmi nos questions, d'abord celui du statut de ce carré, ensuite la réponse de M Bertrand DELANOE à la lettre de notre Président Pierre REBIERE en 2002 demandant la mise en place d'uns signalétique et le maintien en herbe du carré. En ce qui concerne le statut du carré, nous avons extrait de nos archives deux comptes rendus de réunions organisées par le ministère des Anciens Combattants en 1982 et 1985. A la réunion de 1982, le carré est considéré comme un carré militaire. À la réunion de 1985, il est considéré comme une nécropole. La réponse de M DELANOE à la requête de notre président Pierre REBIERE de laisser le terrain en l'état et de mettre une signalétique que la ville de Paris nous a transmise après la réunion répond favorablement à la demande de signalétique mais ne s'engage pas sur la conservation en l'état (sans inhumations) de la surface herbue. Position renforcée par les échanges administratifs qui nous ont aussi été communiqués avec la lettre du maire. Notre association, dans le cas d'une remise en état pouvant durer au moins 10 ans, compte tenu de la législation sur les inhumations déjà faites, est disposée à attendre. Enfin, nous avons rappelé que de nombreuses associations ont participé aux réunions organisées par le Ministère des Anciens Combattants et qu'elles doivent être associées à ces discussions. À l'issue de cette réunion, la ville de Paris après avoir exprimé ses regrets a indiqué qu'elle a stoppé les inhumations et qu'elle nous fera des propositions répondant à nos inquiétudes rapidement . Au-delà de ces engagements, il faut souligner l'ambiance cordiale et constructive de cette réunion.;

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association, p. 2
- Nouvelles de l'association
- Décret Jospin
- Zoom ou pas Zoom ?
- Compte Instagram

Vient de paraître, p. 7
- L'Ouest, terre de héros

Histoire, p. 8
- Le maquis Bir Hakeim
- Les maquis
- Quelques repères

ANFFMRF-A
9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN
Téléphone 06 10 98 84 15
RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

Site internet
www.familles-de-fusilles.com

Facebook
@FusillesResistance

Instagram
anffmfra

www.familles-de-fusilles.com
N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

VIE DE L'ASSOCIATION

NOS PEINES

René Caillet, adhérent domicilié dans la Drôme à qui nous associons trois grandes résistantes disparues ce premier semestre : Cecile Rol Tanguy, Anise Postel-Vinay, Paulette Sarcey (Paulette Szlike). Cecile Rol Tanguy, femme de Henri Rol-Tanguy était agent de liaison de son mari, Paulette Sarcey, résistante Ftp-Moi et Anise Postel Vinay, membre d'un réseau de l'Intelligence Service. Paulette Sarcey et Alise Postel-Vinay ont été déportées à Ravensbruck.

CALENDRIER

Dans notre numéro de septembre, nous reprendrons le calendrier.

Dans cette période d'incertitude, à notre connaissance, les cérémonies de notre association le samedi 10 octobre au cimetière d'Ivry et le samedi 12 décembre à la mairie du 11e ainsi que le colloque du samedi 11 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris sont programmés.

C'est aussi le cas des cérémonies de Châteaubriant, le samedi 18 et le dimanche 19 octobre et de Souge, le samedi 25 octobre.

BUREAU DU JEUDI 18 JUIN 2020

Notre réunion de bureau a été principalement consacrée à la lettre à envoyer à la Ville de Paris après la réunion du 4 juin sur les tombes des fusillés du Mont Valérien et de la région parisienne sur la division 40 du cimetière parisien d'Ivry. Un projet de lettre, initié essentiellement par le CPL à Mme Hidalgo, a été envoyé aux participants de la réunion à l'Hôtel de Ville pour approbation. Notre bureau a décidé de ne pas signer cette lettre avant d'avoir le compte-rendu de la réunion par la ville de Paris et ses propositions concernant la division 40.

Cette position, d'une part, est conforme à la stratégie décidée avant cette réunion d'écouter la Ville de Paris sans s'engager dans une négociation avec elle ; d'autre part, elle a réaffirmé que ce dossier la concerne directement comme association de familles de fusillés, organisatrice des cérémonies d'Ivry et initiatrice des démarches avec la Ville de Paris dès octobre 2019. *(voir le détail de nos interventions dans l'éditorial)*.

Par ailleurs, avant cette réunion, nous avons eu l'accord de la Ville de Paris pour la mise à notre disposition de l'auditorium pour notre colloque du vendredi 11 décembre et en marge de la réunion, nous avons également eu l'accord de la ville pour l'organisation de la cérémonie au cimetière du samedi 10 octobre.

Restait en suspens, au moment de la réunion de bureau, le lieu de notre cérémonie d'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941, le samedi 12 décembre. Cette cérémonie a été confirmée depuis à la mairie du 11e arrondissement. Nous avons aussi décidé d'inviter une élu de la ville de Paris pour prononcer une allocution au cimetière le samedi 10 octobre.

Nous avons ensuite fait le tour des principales questions habituelles à régler (fichiers, cotisations en retard, envoi d'invitations pour le 10 octobre...)

Notre prochaine réunion de bureau a lieu le jeudi 17 septembre 2020.

MUNICIPALES

Les municipales terminées et les changements de majorité nous obligent à reprendre contact avec les municipalités qui ne nous soutenaient par leurs subventions (exemples : Champigny, Choisy-le-Roi...) et aussi avec celles qui, au fil des ans, nous soutenaient plus (exemples : Villejuif, Kremlin Bicêtre...). Il va de soi que ces démarches peuvent être portées par nos adhérents et par les municipalités avec lesquelles ils peuvent être en contact notamment s'ils participent aux cérémonies commémoratives. Notre ambition est aussi d'assurer une proximité avec les municipalités. Si, parmi nos adhérents, il y a des volontaires pour suivre les dossiers de demandes de subvention et en susciter, qu'ils prennent contact avec Laurent, notre trésorier : laurent.vedy@orange.fr ou anfffmrfa@gmail.com.

CONFINEMENT... SUITE

Les suites du confinement pour l'activité de mémoire et notre journal *Châteaubriant* sont nombreuses. D'abord la tenue des cérémonies qui s'est déroulée avec une assistance réduite au minimum. Lorsque cela été possible, nous avons, en général, participé à ces cérémonies. À signaler cependant que l'association des fusillés de Valréas a refusé en juin de participer aux cérémonies « réduites » officielles. Ce refus est motivé parce que le nombre de familles invitées est extrêmement réduit et ne permet pas de répondre à la demande et que c'est le moment choisi par l'État pour autoriser l'ouverture du parc de loisirs du Puy du Fou. Demande très médiatisée par un document rendu public du Président Macron à Philippe de Villiers. Autre conséquence, l'arrêt des interventions dans les établissements scolaires. Une expérience de visioconférence de Robert Créange est décrite dans ce numéro. C'est l'occasion de faire une projet sur ce numéro et les suivants comportant des « dossiers » . Le point est fait dans ce numéro et celui de septembre sur les maquis. À noter, une fois n'est pas coutume, que la première partie de l'article sur le maquis Bir-Hakeim est réalisé par Olivier Bertrand, journaliste, collaborateur de *Libération*. Deuxième « dossier », la description succinte de nos applications informatiques. Dans ce numéro, l'application Instagram.

C'ÉTAIT IL Y A 20 ANS : LE DÉCRET JOSPIN

Rappelons-nous, il y a 20 ans, le 16 juillet 1995, Jacques Chirac rendait la France collaborationniste de Pétain responsable de la rafle du 16 juillet 1942 du Veld 'Hiv et des déportations qui s'ensuivirent, adultes comme enfants.

Quatre ans plus tard, Lionel Jospin, son Premier Ministre socialiste, le 13 novembre 1999, invité au banquet annuel du CRIF, annonça que les orphelins juifs, de parents victimes des persécutions antisémites allaient bénéficier d'une «mesure de réparation en raison du devoir que nous avons envers eux». Sous forme d'un capital ou d'une rente.

Dès ce jour-là le choc fut énorme, les protestations fusèrent de partout, y compris de personnalités juives (Claude Lanzmann, Théo Klein, Simone Veil, le grand Rabbinat…) pour demander l'extension de ce décret qualifié, dès sa sortie, de communautariste et racial. Et donc contraire à la Constitution.

Les autres enfants, de parents victimes de la barbarie nazie, morts en déportation, fusillés, massacrés, morts au combat, otages… n'étaient pas concernés par le décret Jospin 2000-657 qui sortit le 13 juillet 2000. Ils n'avaient jamais demandé de réparations et cette non reconnaissance du sacrifice de leur père et de la vie difficile qui s'ensuivit pour leur mère et eux-mêmes, les bouleversèrent et les incitèrent à défendre leurs droits. Ce qu'ils firent.

Dès mars 2001, huit orphelins se portèrent en Conseil d'Etat, non pour demander l'annulation du décret, mais son extension à tous les orphelins de la barbarie nazie.

Le couperet tomba le 6 avril 2001 par le rejet des requêtes par le Conseil d'Etat. Les orphelins concernés par le décret 2000 étaient «dans une situation différente de celle des orphelins des victimes des autres déportations criminelles pratiquées pendant la même période». C'est d'ailleurs la phrase qu'utilisait Jospin dès le début, et c'est cette même phrase qui fut le verrou qui bloqua toutes les luttes qui suivirent, durant quatre années.

Pourtant tous ces orphelins avaient bénéficié des mêmes droits en 1945, Juifs ou pas.

Notre Association Nationale des Familles de Fusillés et Déportés fut la première à mener le combat contre cette ségrégation. Dès l'Assemblée Générale du 15 octobre 1999, (Châteaubriant N°191), bien avant la sortie du décret, la question était posée page 4 : «Pourquoi la même demande ne s'appliquerait-elle pas à tous ceux dont les parents ont été fusillés et massacrés» ?

Finalement le Conseil d'Etat, se désavouant, signa enfin un «nouveau» décret, 2004-751, le 27 juillet 2004, dit «décret Raffarin», nous concernant. Nous avions gagné ?

Oui, en grande partie, mais pas pour quelques dizaines de nos camarades décédés entre les deux décrets, ni pour de nombreux autres orphelins de père tué dans les combats de la Résistance. Ces derniers, quelques centaines, ni exclus ni acceptés, ont toujours leurs dossiers à Matignon, c'est le Premier Ministre qui décide. Mais quand ? Nous ne les oublions pas.

«Entrer en Résistance. Comprendre, refuser, résister» était le thème du dernier concours de la Résistance. C'est bien la ligne suivie par notre Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés depuis sa création.

Edgard DE BORTOLI.
Père Résistant italien,
Fusillé à Paris le 22 août 1942

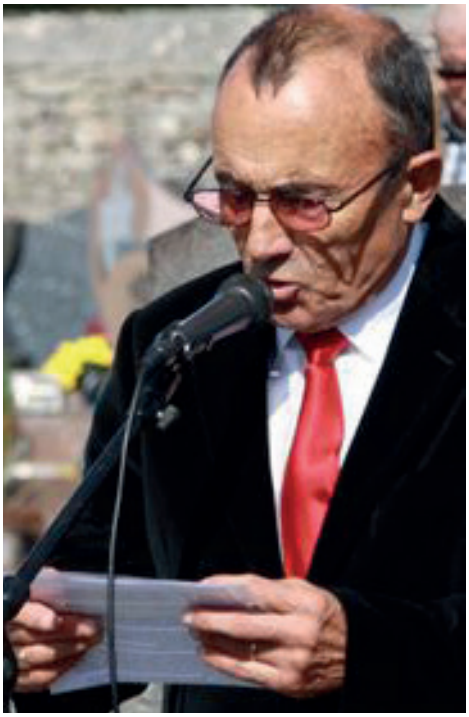

Edgard D E BORTOLI (sources http://pcbigouden.over-blog.com.

ZOOM OU PAS ZOOM ?

Tous les ans, je rencontre entre 300 et 400 élèves pour leur parler de la période 1930-1945. Principalement des 3emes et 1ères mais également des CM2. Cette année, confinement oblige, pas de possibilités. Et puis des enseignants d'une classe de 3ème du collège international de Saint-Germain-en-Laye et d'un CM2 de Saint-Cloud m'ont proposé d'organiser deux visio-conférences pour leurs classes. Je n'étais pas chaud, d'abord je suis loin d'être un fan de l'informatique et ensuite, parce que l'absence physique des élèves me posait problème. Finalement, j'ai accepté et bien m'en a pris. Pour la 3ème, cela s'est fait chez moi en présence de leur professeur, pour le CM2 c'est organisé depuis le domicile d'un élève avec également leur enseignante. Cela a été formidable. Les jeunes avaient préparé des questions et, c'est le grand point positif, leurs parents aussi. L'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne en 1933, la guerre d'Espagne, l'Autriche, Munich, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la « drôle » de guerre (pour qui?), la défaite, Pétain, de Gaulle - mais pas que lui - la collaboration, la Résistance, tout a été évoqué. Plus d'une heure et demie à chaque fois. Bilan plus que globalement positif, même si, pour moi en tout cas, rien ne vaut la présence physique. Les réactions des enseignants et des élèves, au-delà des remerciements sont positives comme le montrent les échanges qui ont eu lieu après la visio-conférence.

Réactions de la classe de CM2 :

La professeure Mme Christine ROUX *« Comment vous remercier pour ce moment partagé hier matin avec nos élèves ? Les conditions de cette rencontre exceptionnelle l'ont rendue d'autant plus émouvante que nous n'avions que des élèves volontaires accompagnés parfois de leurs parents. Cette année encore j'ai été frappée de constater combien vous les captivez Monsieur Créange ! Je pouvais derrière mon écran observer leurs visages graves et concentrés, la stupeur parfois en particulier lorsque vous racontez votre expérience d'enfant et même la douleur partagée. Comme l'a dit très bien l'une d'entre elles, l'histoire prend alors une autre dimension. Ils n'oublieront pas cela j'en suis sûre ni le message d'espoir et de courage que vous leur avez transmis... On oubliait complètement l'ordinateur...et on voyait très bien et mieux encore qu'en classe tous les documents présentés. C'est très important d'avoir accès à ces objets, photos, journaux et autres.»* Une élève, Julie : *« Je voulais vous remercier pour votre intervention qui m'a beaucoup plus* (sic). *Même si vos récits étaient parfois très tristes je trouve importants que vous nous les racontiez pour que personne n'oublie jamais. J'aurai aimé comprendre pourquoi Hitler détestait autant les juifs et comment on a pu le laisser faire de tels* (sic) *horreurs.»*

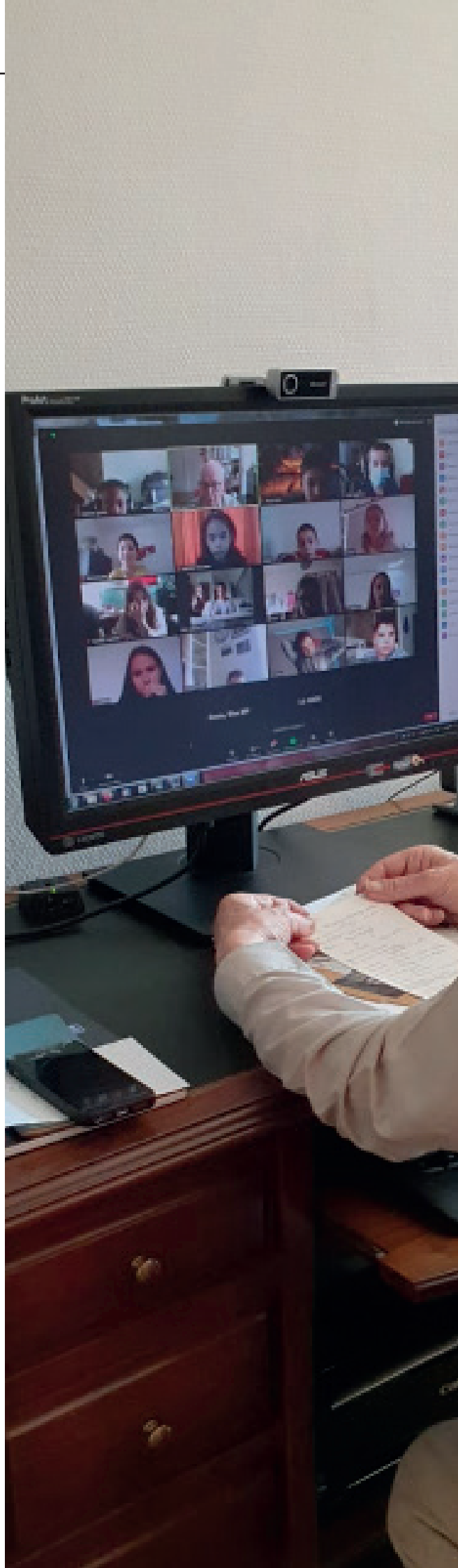

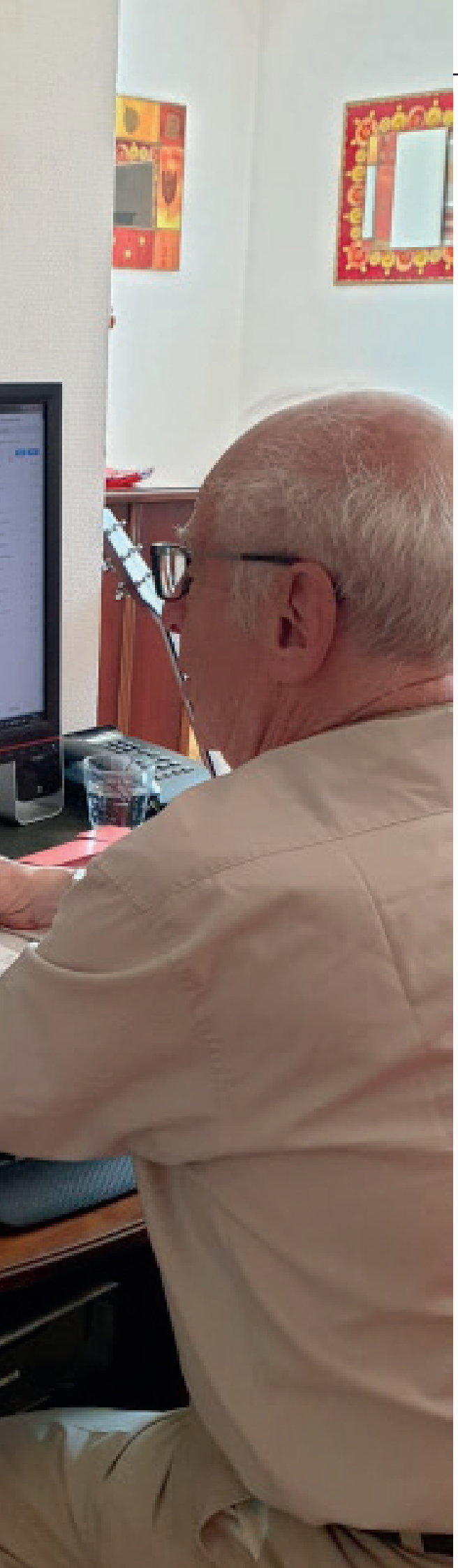

Réactions de la classe de 3ème :

La professeure Mme EGGERICKS et les messages des parents : *« Merci de nous avoir permis de vivre ce moment particulièrement fort et formateur pour nos jeunes et en particulier mes enfants.»* ; *«Encore un grand merci à vous de nous avoir partagé ces souvenirs difficiles ! Par ce témoignage, vous nous aidez, nous, les parents, à éduquer nos jeunes à devenir de belles personnes! »* (Cécile Provençal) *« Merci à M. Créange pour ce témoignage passionnant ! »* (Céline Riccio) *« Un immense merci à vous au nom de tous les parents de 3eme 6 pour nous avoir associés à cette matinée. Nous avons tous eu beaucoup d'émotions à écouter ces témoignages poignants si enrichis-sants pour nos enfants. Quel bonheur de voir un homme de cette qualité prendre le temps de nous apporter tant de si belles leçons.»* (Virginie Deslandres)

Les élèves :

D'abord les messages échangés entre les élèves pendant la visio-conférence : *« Connectez vous pour écouter Robert Créange, il est passionnant ! » ; « En effet, c'est très émouvant et passionnant. Comme j'aimerais avoir toute ma tête comme lui à cet âge! ». «Passionnant et très émouvant. »* ; *« C'était très bien »*; *« Merci pour ce témoignage poignant ! »* ; *« Merci pour avoir organisé cette visio-conférence très riche et émouvante »*.

Ensuite, le message de Charlotte Deslandes-Ollendorff, élève porte-parole de ses camarades : *« Rebonjour Madame et peut-être à M. Créange s'il se trouve avec vous. Je me suis proposée pour vous porter la voix de tout ceux qui ont assisté à ce moment, car immédiatement après avoir fini la réunion, des commentaires plus remerciant et bienveillants les uns que les autres sont apparus sur notre groupe WhatsApp de la classe. « C'était incroyable », « Vous n'êtes pas les seuls à avoir pleuré »... Alors un immense merci, en premier lieu à M. Créange, qui nous a partagé un témoignage chargé en émotions, même tant d'années après. Tout cela nous a donné à réfléchir sur notre avenir et notre passé... Ce moment nous a permis, je pense pour beaucoup, de mieux comprendre l'horreur de la guerre et l'importance d'en transmettre le souvenir pour qu'elle ne revienne jamais. En second lieu, merci à vous, d'avoir organisé cette rencontre exceptionnelle, qui j'en suis sûre, nous a tous beaucoup marqués et bouleversés.»*

Alors Zoom ? Oui ou non ?

A vous de conclure.

Robert CREANGE

LE COMPTE INSTAGRAM DE L'ASSOCIATION

Pourquoi un compte Instagram ?

En 2019, Instagram comptait plus d'un milliard d'utilisateurs. 71 % des utilisateurs ont moins de 35 ans. Nous avons donc créé un compte pour toucher les jeunes et les sensibiliser aux missions de l'association.

Comment ça fonctionne ?

Instagram est un réseau social qui permet de partager des photographies, des vidéos ou encore des illustrations. Pour trouver le compte de l'association, il vous suffit de taper « anffmrfa » dans la barre de recherche. Pour nous suivre, vous devez créer un compte Instagram et cliquer sur « S'abonner » sur la page de l'association.

Le compte est lancé grâce à M. Védy !

M. Védy est le premier à se lancer dans l'aventure Instagram. Il a partagé avec nous des documents sur Maxime et Gilbert Védy. Sous chaque document, nous avons mis une légende qui permet de raconter l'histoire de chacun de ces héros de la résistance. Notre compte a pour thématique : Portraits de résistants.

Comment participer à l'aventure Instagram ?

Il vous suffit d'envoyer des documents (format .jpg) et un petit texte explicatif à hvally.redac@gmail.com

PARUTION DU NUMERO SPECIAL DE «OUEST FRANCE» : « L'Ouest, terre de héros »

Ouest France **sort un hors-série intitulé «L'Ouest, terre de héros (1940-1945) ». Ce hors-série se focalise sur « le parcours des petits, des sans-grade, qui ont émaillé le combat résistant** ».

Le numéro se divise en trois parties, qui correspondent à trois régions : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire.

On commence ce parcours historique en terre bretonne. On y découvre, par exemple, l'histoire tragique de Mireille Chrisostome, exécutée le 14 juillet 1944. Mireille Chrisostome fut agente de liaison et multipliait « les missions à risque, transportant dans le tube creux de son vélo des messages, des armes, des tickets d'alimentation ».

Puis on part en Normandie. On s'arrête à Caen, Argences, Granville ou encore à Cherbourg. A l'extrémité nord du Cotentin, on découvre l'histoire de Louis Gosselin, vicaire à Cherbourg et aumônier de l'hôpital maritime, qui délivrait des faux certificats de baptême.

Puis on finit ce parcours dans les Pays de la Loire, notamment avec l'histoire de Jean-Jacques Auduc. Il « avait à peine 12 ans quand il a commencé à transporter des messages codés au sein du réseau sarthois Hercule Buckmaster, qui fournissait des informations aux services de renseignements britanniques. »

Nous vous invitons vivement à découvrir ce hors-série qui met l'accent sur tous ces héros anonymes de l'Ouest de la France.

Par ailleurs, vous y trouverez un carnet de 30 balades, qui vous permettra d'allier randonnées et Histoire.

Hélène VALLY

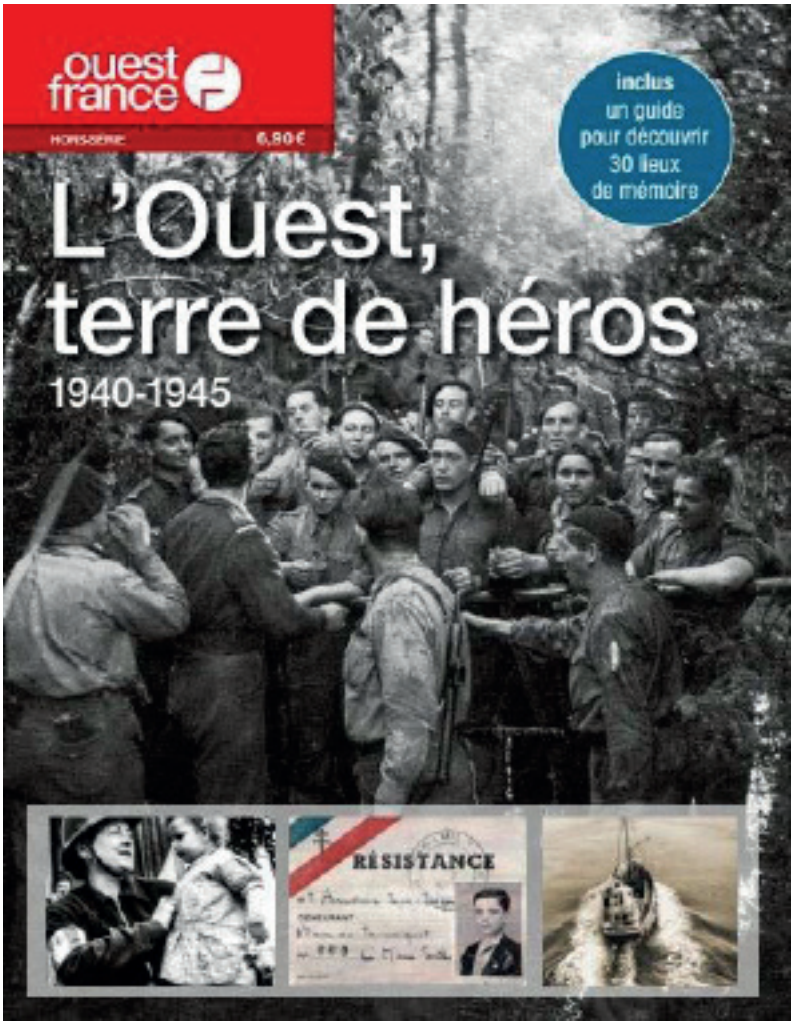

L'ÉPOPÉE HÉROÏQUE DU MAQUIS BIR-HAKEIM (1/2)

C'est une histoire totalement à part dans celle de la Résistance française. Celle de Bir-Hakeim, maquis indépendant, très jeune, très audacieux, mobile et indocile, qui a donné beaucoup de fil à retordre aux Allemands et à la police de Vichy entre l'été 1943 et le printemps 1944, avant d'être massacré en Lozère, à quelques jours du Débarquement.

L'histoire avait commencé en 1942, à Toulouse. Jean Capel, 32 ans, communiste engagé au sein du mouvement gaulliste Combat, imagine de constituer un maquis-école pour former des jeunes capables d'encadrer les premiers maquis armés. Les premiers recrutements commencent, au Grand lycée de Toulouse, à deux pas de la place du Capitole. Grâce à l'aumônier de l'établissement Capel fait la connaissance de Marcel de Roquemaurel (19 ans), chef de classe en deuxième année de prépa Navale. Issu d'une famille maurrassienne mais patriote, Marcel de Roquemaurel commence par recruter quelques camarades dans les prépas militaires du lycée, puis pour les encadrer il présente à Capel son grand frère, Christian (22 ans), sous-officier des hussards de Montauban en congé d'armistice. L'aîné racontera la rencontre dans ses mémoires (écrites à la fin des années 80 pour sa famille et qui n'ont jamais été publiées) : « Je souhaitais entendre de la part de ce responsable quelques éclaircissements sur ce que pouvait être cette résistance intérieure armée dont on commençait à parler. (…) J'ai ainsi appris qu'il existait à Toulouse des groupes-francs d'action urbaine, que ce stade de résistance devait désormais être élargi et qu'il fallait, devant l'accélération des poussées alliées, constituer des maquis à base de troupes armées et instruites ».

Les premiers entraînements se font chez les uns, chez les autres, parfois dans une boucle de la Garonne. Capel a remis à Christian de Roquemaurel un mousqueton pris dans un stock de l'armée d'armistice, pour le reste ils s'entraînent à présenter les armes avec des bâtons. Cela ressemble à un jeu. Ils ne mesurent sans doute pas la portée de l'engagement vers lequel ils se dirigent.

Au bout de quelques mois, Christian de Roquemaurel vient trouver Jean Capel, fin mai 1943. Il voit l'été arriver et craint que les vacances ne dispersent son groupe, s'ils ne réunissent pas les hommes à l'écart de Toulouse. Capel l'envoie en éclaireur dans l'Aveyron pour trouver une première planque. Et le premier maquis s'installe en juin 1943 à quelques kilomètres de Villefranche-de-Rouergue, dans une bergerie du lieu-dit Lestibie, au creux d'un vallon difficile d'accès. Ils sont une dizaine au départ.

Les premières semaines sont racontées avec précision dans les mémoires de Christian de Roquemaurel. De nombreuses photos en té-

moignent aussi. Un matériau très rare : on se prend rarement en photo dans la clandestinité... L'une des recrues des premiers mois conserve par ailleurs les dessins extrêmement précis que faisait l'un de ses camarades, Bernard Sevestre, étudiant en prépa Coloniale (c'est lui qui trouvera le nom de Bir-Hakeim, hommage à la première participation des Forces françaises libres à un combat allié, dans le désert libyen en juin 1942).

Officiellement les jeunes sont en vacances mais chaque matin ils lèvent les couleurs, s'entrainent, font de la gymnastique. Un corps-franc basé à Toulouse les ravitaille en matériel, en uniformes, en organisant des « réquisitions » dans tout le Sud-Ouest. Fin juillet, il leur livre aussi une centaine de mousquetons. Le groupe devient de plus en plus voyant. Il faut bientôt déménager.

Fin août 1943, Capel envoie le maquis-école dans l'Hérault, à proximité de Lamalou-les-Bains, ville dont sa famille est originaire. Certains, transitant par Toulouse, en profitent pour déserter. Bir-Hakeim accueille à leur place quelques nouvelles recrues, dont un ancien de la classe prépa de Marcel de Roquemaurel, Jacques Sauvegrain, fraîchement admis à Polytechnique. De nombreux réfractaires également, qui refusent le Service du travail obligatoire en Allemagne, travaillent dans des fermes alentours.

Le maquis s'installe cette fois dans le presbytère d'une église abandonnée, à Douch, sur un plateau dominant le Haut-Languedoc. Ils sont désormais une soixantaine, organisés en sizaines. Là aussi ils lèvent les couleurs tous les matins, font des descentes dans les petites villes de la région. Et sont vite repérés.

Le 10 septembre 1943 à l'aube des soldats allemands prennent la direction de Douch. Bir-Hakeim a été dénoncé. Heureusement les colonnes se séparent pour encercler le presbytère et l'une d'elles se perd dans le brouillard. Au lever du jour les hommes dorment encore dans le presbytère lorsque quelqu'un crie : « Les boches » ! Christian de Roquemaurel grimpe dans le clocher pour évaluer la situation. Selon le rapport que rédigera le lendemain le directeur régional des renseignements généraux, les Allemands sont environ 130, équipés «d'armes automatiques, de grenades à main, de mortiers de campagne, de canons». Roquemaurel constate que les tirs viennent de partout sauf de l'arrière du presbytère. Il ordonne le repli par là, les hommes sortent par un soupirail, franchissent un ruisseau, disparaissent dans les bois. Deux d'entre eux sont tués au combat. Les premiers morts de Bir-Hakeim. Un ancien policier que l'on appelle «Baron», et Alphonse Landrieux, un facteur de Toulouse.

Quatre autre sont faits prisonniers. André Jaxerre, de Toulouse. Edmond Guyot, alias Sanglier, des Ardennes. Henri Arlet, l'un des tout premiers du maquis, qui aurait pu se sauver mais a pris le temps de charger sur son dos un jeune blessé, Jacques Sauvegrain, celui qui avait préféré Bir-Hakeim à Polytechnique. Les quatre jeunes hommes sont interrogés, torturés, avant d'être condamnés à mort le 24 octobre 1943 par un tribunal militaire allemand au terme d'un simulacre de procès, et fusillés le 9 novembre à Toulouse.

Dans ses « Mémoires de guerre », le général de Gaulle cite le combat de Douch comme un « signal » pour toute la Résistance française. De son côté Christian de Roquemaurel écrit dans ses mémoires : « Ces jeunes n'avaient jamais tué, n'avaient jamais vu le sang de leurs frères, n'avaient jamais ressenti cette mutation psychologique que déclenche le bruit du combat. À la place d'un halo de dévouements aux contours mal définis, s'est imposée une réalité qui ne les quittera plus. Celle de la mort qui entre brutalement. »

Elle va les retrouver souvent, dans les mois qui vont suivre...

Olivier BERTRAND

LES MAQUIS

Les Maquis ont une place à part dans l'histoire de la Résistance. Pour beaucoup, ils symbolisent le combat victorieux contre les troupes allemandes, pour d'autres il s'agit de bandes armées incontrôlables capables des pires exactions. Pour ceux qui ont vécu dans les maquis, c'est une période déterminante de leurs vies ; au delà des récits spécifiques à tel ou tel maquis, Fabrice Grenard, directeur historique de la Fondation de la Résistance qui est intervenu à l'un de nos colloques, a tenté une synthèse sur les maquis. (*Les Maquisards. Combattre dans la France occupée*, éditions Vendémiaire 26€) C'est dans son ouvrage que nous reprenons l'ensemble des informations de cet article.

DE1942 A 1945

L'histoire des maquis n'est pas linéaire, elle commence en 1942 après la loi sur la relève et se termine en 1944 par l'amalgame dans l'armée régulière, même si de nombreux maquisards ont continué le combat jusqu'à la capitulation en 1945 et d'autres, moins nombreux, sont restés dans l'armée et ont participé aux guerres d'Indochine et d'Algérie. C'est la loi sur les réquisitions de main d'oeuvre du 4 septembre 1942 et l'invasion de la zone sud le 8 novembre 1942 qui provoquent la création des premiers maquis. Jusqu'alors, les résistants « grillés », les juifs, les étrangers suspects comme les Républicains espagnols ou les antifascistes allemands se réfugient dans la zone non occupée ou dans les villes. De nombreux ouvriers spécialisés qui refusent d'aller en Allemagne vont dans les zones montagneuses de la zone sud, Massif Central, Alpes, Jura... La plupart se cachent et n'ont pas pour principal objectif de combattre les nazis. Ils s'installent dans les fermes isolées et abandonnées ou les chalets inoccupés. En 1943, la loi sur le STO du 16 février fait exploser le nombre de réfugiés et les engagements dans les maquis . Aux ouvriers de 1942, se sont ajoutés des jeunes de l'ensemble des classes sociales et des situations professionnelles. L'explosion du nombre de maquisards et de maquis est stimulée par la croyance de l'imminence d'un débarquement. Retour de bâton, d'octobre 1943 à février 1944, l'hiver particulièrement rude et les difficiles conditions de vie dans les maquis provoquent leur mise en sommeil et, dans de nombreux cas, leur dissolution. Ils renaissent en 1944 et participent aux combats dans le cadre des FFI créés en février. On connaît leur contribution à la libération. La plupart des zones de maquis

se sont libérées sans intervention militaire des alliés. La contribution de la résistance intérieure a été reconnue par le commandement allié. Dès le débarquement, pour fixer les troupes allemandes et empêcher leur marche vers les zones de combat de Normandie ou de Provence, l'action des maquis, jusque là peu soutenue, a été renforcée par des objectifs nationaux de sabotages (plan vert, violet...), des parachutages d'armes et d'officiers des services secrets britanniques (SOE). Les Allemands, pour assurer la sécurité de leurs troupes — notamment les grands axes de circulation — ont anéantis de nombreux maquis et fait des représailles sur les populations civiles comme à Oradour, Maillé, Tulle, Asq... Dès qu'un maquis est battu, ils exécutent sur place ou déportent les survivants en les considérant comme des « francs tireurs». Ces actes inqualifiables sont couverts par l'état-major de la Werhmacht — directive Hugo Sperrle du 3 février. Les forces de Vichy, Milice et GMR participent à la répression à côté des unités allemandes spécialisées dans l'élimination des « bandes » (division Brandebourg, division Das Reich, colonne Jesser, Brehmer...)

DIFFERENCES ET CONVERGENCES

Tout au long de la guerre, se sont côtoyés 4 types de maquis : les maquis refuges, les maquis combattants, les maquis combattants avec des petites unités armées pour les interventions et les maquis noirs. Ces derniers ne participaient pas à la Résistance, mais sont composés d'individus se faisant passer pour des maquisards et dont les objectifs crapuleux sont de s'enrichir en perquisitionnant et en rançonnant les populations. Ils sont peu nombreux, mais servent pendant et après la guerre de repoussoirs contre les maquis résistants. Le pourcentage entre les différents maquis a évolué. En 1944, après les nombreux parachutages bien qu'insuffisants

pour armer tous les maquisards, le nombre de maquis combattants dont on se souvient le plus a augmenté.

Les maquis résistants font parti d'un ensemble (Armée Secrète, Ftp, Ora...) ou sont directement liés à des réseaux ou mouvements de Résistance. Dans certains cas, ils portent le nom de leurs fondateurs. Leur organisation et leurs conceptions de la Résistance peuvent être différentes selon leurs origines. Certains sont organisés militairement et respectent les usages de l'armée comme le salut au drapeau... D'autres peuvent être qualifiés de « civils », sans rites militaires. Leur conception de la lutte sont aussi variées depuis l'attente du débarquement jusqu'à l'action contre les troupes nazies. Action de guérilla avec dispersion rapide. Les maquis combattent aussi les collaborateurs et préparent la sortie de la guerre et la restauration de la République

La composition sociale des maquis évolue tout au long de la guerre. Au début, ils sont majoritairement composés d'ouvriers qui fuient la relève et de réfugiés en zone sud : les clandestins « grillés » ou évacués des mouvements et réseaux, les républicains espagnols, d'antifascistes réfugiés en France, de juifs victimes des lois raciales. Après la loi sur le STO, tous les Français sont concernés, la composition des maquis s'élargit. La plupart du temps, les entrées au maquis se font au gré des circonstances, sans choix idéologiques. Cependant, certains maquis sont plus homogènes, organisés autour de Républicains espagnols (« guérilleros »), d'antifascistes allemands, de la main d'oeuvre immigrée (Ftp-Moi), de juifs.

Pour survivre, les maquis ont besoin de l'aide des habitants des régions où ils opèrent. Ils mettent en place des services de liaisons, d'alertes, de santé et des circuits pour se nourrir et faire face à tous leurs besoins (tabac, vêtements...). Ils ont aussi besoin de cartes d'alimentation qui leurs sont fournies souvent par des mairies complices après des « réquisitions ». Au delà des pertes au cours des embuscades, de nombreux civils — notamment des paysans — ont payé de leur vie et de la destruction de leurs biens leur aide aux maquis. Les maquis ont été aussi l'objet de nombreuses dénonciations souvent anonymes et d'un suivi par les gendarmeries. Il faut se souvenir que si les gendarmes, comme la police parisienne ,se sont joints à la résistance, c'est quand elle est victorieuse. La gendarmerie, comme la police, comme la justice obéissent au gouvernement de Vichy et, pendant longtemps, les complicités avec les maquis sont individuelles.

En conclusion, Les maquis ont occupé une place primordiale dans la Résistance. Ils ont contribué à libérer de nombreux départements du Sud-Ouest, du Massif Central et des Alpes et ont ralenti fortement l'arrivée des renforts allemands après les débarquements de Normandie et de Provence, essentiellement par des embuscades et des harcèlements. Ils ont aussi désorganisé les transports ferroviaires, les communications ; les lignes électriques. Mal armés et peu préparés à la guerre, ils n'ont, en général, pas pu résister en 1944 aux contre-offensives des troupes nazies, épaulées par les formations de Vichy, milice et GMR. Leur efficacité aurait pu être bien meilleure s'ils avaient été mieux pris en compte par le Gprf et les alliés, notamment par la fourniture d'armes. Bien que glorifiés, ils ont, avant même la fin de la guerre, été dissous par leur intégration dans l'armée régulière et leur action contestée par plus de 2 000 procès à partir de 1947, au mépris des engagements de la France Libre les concernant. Il faut aussi noter que les « étrangers » n'ont pas été assez reconnus pour leur action dans les maquis, d'abord les militaires du SOE parachutés, ensuite les « étrangers » antifascistes et MOI et enfin les Républicains Espagnols. Nous devons nous souvenir des 15 000 civils tués jusqu'en 1944, notamment de nombreux maquisards prisonniers fusillés et des 20 000 FFI morts dans l'armée après leur intégration en 1944 et 1945.

Jean Darracq

QUELQUES REPERES POUR L'HISTOIRE DES MAQUIS

1920-1939
- Immigration juive d'Europe Centrale

1933-1939
- Immigration d'antifascistes allemands, italiens...

1939
- Janvier -février : exode des Républicains Espagnols
- 14 mai : décret sur les conditions de séjour des étrangers
- 1er septembre : début de la guerre
- 23 août : pacte germano-soviétique
- 26 septembre : interdiction du Parti Communiste et de nombreuses organisations, expulsions de la Cgt, déchéance de mandats d'élus...
- 18 novembre : décret sur l' internement des « indésirables »

1940
- 10 mai : fin de la « drôle de guerre », invasion de la France
- 18 juin : appel du Général de Gaulle, débuts des résistances (partis, mouvements ; individus...)
- 22 juin : signature de l'armistice
- 10 juillet : plein pouvoirs au maréchal Pétain
- 22 juillet : dénationalisation des étrangers nationalisés à partir de 1927
- 3 octobre : 1er statut des juifs

1941
- Avril : « premier maquis » Georges Guingouin en Corrèze
- 2 juin : 2e statut des juifs

1942
- 22 juin : discours de Pierre Laval sur la « relève »
- 1er septembre : ordonnance du régime de Vichy sur la réquisition de main d'œuvre
- 4 septembre : loi sur la réquisition de main d'œuvre
- 8 novembre : invasion de la zone sud

1943
- 20-30 000 maquisards
- Les premiers camps en zone sud
- Mai : création d'un Service National des Maquis
- Septembre : libération de la Corse
- 11 novembre : défilé d'Oyonnax, sainte Féréole...

1944
- 40 000 à 50 000 maquisards
- Février : création des FFI
- 3 février : décret Hugo Sperrle sur « la lutte contre les terroristes »
- Février : loi sur la réquisition de main d'œuvre
- Février : opération Korporal (Ain), mars opération Hoch-Savoyen (Haute Savoie)
- 26 mars : division Brehmer (Limousin), Division Brandebourg (Sud est)...
- Février -mars : combats des Glières
- 6 juin débarquement en Normandie
- Après le débarquement, les maquis interviennent sur toute la France, particulièrement sur les axes routiers pour empêcher les renforts d'arriver sur les lieux de débarquement et sabotent les communications (Sncf, électricité, téléphone...). Les nazis lancent une contre-offensive, division das Reich
- Représailles sur les populations civiles : Oradour (10 juin), Tulle (8 juin), Maillé (25 août), Asq (2 avril)...
- Juin : combat du maquis de Saint Marcel et du Mont Mouchet
- Juillet : combat du Vercors et du Mont Gargan (87)
- 15 août : débarquement en Provence
- Août : libération par les maquis de 14 départements du Massif Central et du Sud-Ouest et de la Haute Savoie
- 20 Septembre : dissolution des FFI ; amalgames dans l'Armée, 100 000 incorporés dont 3 300 officiers

REPÈRES POUR UN BILAN
- 1942- 1944 : 15 000 morts y compris les civils
- 1944-1945 : campagne d'Allemagne et réduction des poches de l'Atlantique 20 000 morts
- Soutien aux débarquements, aide à la progression des troupes alliées, libération de départements des Alpes, du massif central et du Sud Ouest.
- 1947-1949 : 2000 procès contre des maquisards pour des actions de 1943-1944

CPPAP : 0709 A 07017 - Directrice de la publication : Denise BAILLY-MICHELS - Imprimerie LNI - 92635 Genevilliers cedex